

CAHIER D'ACTEUR N°1 - OCTOBRE 2021



O'Také

Contact

Hervé Flouriot
La Garrière
8 route de Mouléron
17310 Saint Pierre d'Oléron
hflouriot@gmail.com
0695671296

Présentation de la structure

L'association O'Také (Oléron Totale Kite) créée en 2004 sous l'impulsion des kitesurfers locaux et de l'école OKS est une structure affiliée à la FFVL sous la forme 'EcoleClub'.

Elle a pour but d'aider les kitesurfers avisés, ou débutants qui souhaitent pratiquer leur sport favori sur les spots de l'île d'Oléron.

Elle conseille sur la pratique, les spots, et les règles en vigueur sur notre île, dans le respect de la protection des sites et de leur environnement.

L'association poursuit l'objectif de maintenir, avec les autorités administratives, un lien régulier pour permettre de naviguer en toute sécurité dans les zones définies et réglementées par ces dernières.

LES GRANDES QUESTIONS DU DÉBAT

Auxquelles vous pouvez répondre :

- Quel est, selon vous, le **potentiel de l'éolien en mer** en Sud-Atlantique ?
Prospective, planification, mix énergétique, mix électrique...
- **Quelle puissance serait à prévoir** pour un premier projet de parc éolien en Sud-Atlantique ?
0,5 GW, 1 GW, 2GW ou plus...
- Quelle est **votre opinion quant à la localisation** de ce premier projet **dans la zone d'étude** soumise au débat public (la zone de 300 km²) ?
- Quelles **localisations possibles** pour l'éolien en mer **en Sud-Atlantique** ?
- Quelles **conditions techniques** pour la réalisation d'un parc ?
Design du parc, suivi environnemental, démarche ERC...
- Quel est votre avis sur le **raccordement** du parc éolien en mer ?
Possibilité de mutualisation entre parcs, puissance cible pour le raccordement, fuseau nord ou fuseau sud, caractéristiques techniques (courant continu, courant alternatif, technique d'ensouillage...)
- Quelles sont vos propositions ou recommandations quant à l'**ancrage territorial du projet** ?
Retombées économiques, emploi-formation, fiscalité, compensations économiques...
- Quelles sont vos propositions et recommandations sur la **gouvernance du projet** ?
Concertation post débat, dispositif de suivi, études environnementales...

1 - Potentiel de l'éolien en mer en Sud-Atlantique

Le potentiel de l'éolien en mer en sud atlantique est relativement important au nord de l'estuaire de la Gironde, mais il est d'autant plus important qu'on s'éloigne de la côte, avec un vent plus soutenu et plus régulier, ce qui permettrait une production plus importante et moins intermittente.

Prospective : cumuler mix énergétique, sobriété et efficacité énergétique.

Aujourd'hui, les énergies renouvelables s'ajoutent aux énergies classiques, sans jamais les remplacer....Donc si nous continuons sur la même lancée, on peut rajouter tout ce qu'on veut, il en faudra toujours plus et en sortira jamais....

2 - Quelle puissance serait à prévoir pour un premier projet de parc éolien en Sud-Atlantique ?

A condition de placer le parc suffisamment loin des côtes, plus la puissance sera grande, meilleure sera la rentabilité, donc 2GW ou plus serait bien. A contrario, si le parc devait être positionné très près des côtes, peu importe sa puissance, nous le refuserons.

3 - Quelle est votre opinion quant à la localisation de ce premier projet dans la zone d'étude soumise au débat public (la zone de 300 km²) ?

Notre opinion est simple : Cette zone n'est pas recevable. Elle est située au milieu du parc marin en zone natura 2000, dans un couloir de migration d'oiseaux, au milieu de la zone de pêche des bateaux de La Cotinière, et très près des côtes d'un point de vue visuel. D'autre part, 3 études (MIT, Académie des sciences américaines, Helmboltz Zentrum Hereon) montrent qu'une grande concentration d'éoliennes perturbe l'aérodynamique et peut générer,

jusqu'à 35 à 40 kms sous le vent du champ éolien, voire les 100 kms suivant les conditions, une augmentation de 1°C de la température moyenne, ce qui va à l'encontre du but recherché.

4 - Quelles localisations possibles pour l'éolien en mer en Sud-Atlantique

Toutes les localisations qui permettent d'éviter les zones indiquées en 3, c'est-à-dire à environ 40 milles ou plus au large des côtes sud ou nord d'Oléron

5 - Quelles conditions techniques pour la réalisation d'un parc ?

Au vu des localisations évoquées en 4, la seule solution technique est l'éolien flottant. La bathymétrie jusqu'à 100 kms au large d'Oléron le permet avec des fonds à 200m.

En 2025, le Mwh éolien flottant sera au même prix que celui de l'éolien posé, et en 2030 il devrait être inférieur grâce à la meilleure productivité du flottant.

De même l'éolien flottant a un facteur de charge supérieur à celui du posé (55% vs 40%), ce qui permet un moindre investissement de puissance pour une production équivalente. On n'est plus très loin du facteur de charge du nucléaire (75%), et on se rapproche donc d'une énergie pilotable.

6 - Quel est votre avis sur le raccordement du parc éolien en mer ?

Pas d'avis particulier et à priori pas de problème technique : On sait raccorder à plus de 100 kms des côtes.

7 - Quelles sont vos propositions ou recommandations quant à l'ancrage territorial du projet ?

Proposer aux populations locales et nationales d'investir dans le projet et ne pas laisser le financement et les bénéfices à des fonds d'investissements étrangers.

8 - Quelles sont vos propositions et recommandations sur la gouvernance du projet ?

Un mix état/élus/citoyens pour ancrer la territorialisation du projet.